



Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces)

Distribution: Générale

CMS/Raptors/MoS1/
Doc.9

29 novembre 2012

Original: Anglais

1^{ÈRE} RÉUNION DES SIGNATAIRES
Abou Dhabi, EAU, 9-11 décembre 2012

RAPPORT DE L'UNITÉ DE COORDINATION INTÉrimAIRE

Préparé par l'Unité de coordination intérimaire du MdE Rapaces

Introduction

1. Le Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) du PNUE/CMS est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2008.
2. Les deux réunions de négociation internationales suivantes avaient été organisées auparavant:
 - La réunion pour l'identification et l'élaboration d'une option de coopération internationale sur les rapaces migrateurs d'Afrique-Eurasie au titre de la Convention sur les espèces migratrices¹, Loch Lomond, Écosse, Royaume-Uni, du 22 au 25 octobre 2007 ;
 - La réunion intergouvernementale pour l'identification et l'élaboration d'une option de coopération internationale sur les rapaces migrateurs d'Afrique-Eurasie au titre de la Convention sur les espèces migratrices², Abou Dhabi, Émirats arabes unis, du 20 au 22 octobre 2008. La Réunion a permis la production de deux documents : le Mémoire d'Entente et le Plan d'action sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie, qui ont pris effet avec la signature de 28 États de l'aire de répartition.

Constitution de l'Unité de coordination intérimaire

3. Depuis la rencontre de ces 28 pays en octobre 2008, un bureau du PNUE/CMS a été formellement établi à Abou Dhabi, Émirats arabes unis. La 9^e Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) qui s'est tenue à Rome, Italie, du 1^{er} au 5 décembre 2008, a accepté la proposition de l'Environment Agency - Abu Dhabi (EAD), au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU), d'héberger un bureau hors-siège du Secrétariat PNUE/CMS. Ce bureau a été établi pour accueillir le Secrétariat du *Mémoire d'Entente sur la Conservation et la gestion des Dugongs (Dugong dugon) et de leurs habitats dans l'ensemble de leur aire de répartition*, ainsi que l'Unité de coordination intérimaire du MdE Rapaces.
4. Un accord financier a été signé entre le PNUE et l'EAD en octobre 2009, basé sur une contribution du donateur de 3,6 millions d'USD au bénéfice du Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi pour la période juillet 2009 à juin 2012. Cet accord a été prolongé en décembre 2011 par une subvention de 4 millions d'USD pour financer le Bureau sur une nouvelle période de trois ans, de juillet 2012 à juin 2015. Cette extension de l'accord financier comprend également un engagement de l'EAD d'un montant similaire pour couvrir le fonctionnement du Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi pour la période triennale suivante (2015-2018) et au-delà, sous réserves d'une révision du budget en 2014.

¹ http://www.cms.int/species/raptors/report_mtg1.htm

² http://www.cms.int/species/raptors/report_mtg2.htm

5. Le Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi représente une collaboration majeure entre le PMUE/CMS et les EAU en faveur de la conservation des espèces migratrices. Les principaux objectifs du Bureau sont d'assurer les fonctions de secrétariat des deux MdE, y compris la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs, la communication et la coordination entre les États membres et les partenaires, la promotion des projets/programmes de conservation, l'apport d'expertise technique et le développement d'initiatives de renforcement des capacités. Ces ressources sont également disponibles pour fournir les services nécessaires à l'Accord proposé sur la conservation de l'Outarde Houbara, en fonction de l'approbation des Parties.

6. L'Unité de coordination intérimaire (ICU- Interim Coordinating Unit) du MdE Rapaces est devenue opérationnelle suite au recrutement d'un Administrateur de programme (Rapaces) en août 2009. Malheureusement, le titulaire du poste a quitté ses fonctions de manière inattendue peu de temps après sa prise de poste, et le poste est resté vacant jusqu'à l'embauche de l'actuel Administrateur de programme, qui a rejoint l'ICU à la fin du mois d'octobre 2011.

7. Actuellement (novembre 2012), le personnel du Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi compte trois administrateurs et un agent des services généraux, soient : un Administrateur de programme (Rapaces), une Administratrice de programme (Dugongs), une Administratrice de programme associée et une Assistante administrative et financière. Le poste de Coordonnateur exécutif, ainsi qu'un autre poste d'Administrateur de programme associé, sont en cours de recrutement. De plus, le Bureau a engagé une Assistante d'équipe temporaire et un Assistant d'équipe associée pour un an. À ce jour, le Bureau a accueilli trois stagiaires, et trois autres sont actuellement en service. Il est prévu que des stagiaires soient recrutés régulièrement pour des périodes de 3 à 6 mois dans un avenir prévisible.

État des signatures

8. Les 28 États suivants ont signé le MdE Rapaces le 22 octobre 2008 : Angola, Arménie, Burundi, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Guinée équatoriale, Finlande, Gambie, Guinée, Hongrie, Kenya, Madagascar, Mali, Mongolie, Maroc, Népal, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Portugal, Sénégal, Soudan, Togo, Émirats arabes unis, Royaume-Uni et Yémen. L'Afrique du Sud a signé le MdE Rapaces le 4 décembre 2008 et le Luxembourg le 19 juillet 2010. Pendant la 10^e Conférence des Parties à la CMS, l'ICU a accueilli 8 nouveaux Signataires du MdE: la Belgique, le Danemark, l'Union européenne, l'Allemagne, le Ghana, l'Italie et la Roumanie le 22 novembre 2011, et Monaco le 25 novembre 2011. La France et la République slovaque ont signé le MdE les 14 et 15 mai 2012 respectivement, lors de la 5^e Réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).

9. Cela porte le nombre total de Signataires à 40 (en novembre 2012) sur un potentiel de 130 États de l'aire de répartition et l'Union européenne. De plus, 3 Partenaires coopérants ont signé le MdE : le Secrétariat de la CMS (22 octobre 2008), BirdLife International (4 décembre 2008) et l'International Association for Falconry and Conservation of Birds of Prey (16 décembre 2011)

10. Au cours des 12 derniers mois, l'ICU s'est impliquée de manière proactive dans la promotion du MdE Rapaces auprès des États non-signataires de l'aire de répartition. Une base de données de contacts potentiels au sein de ces États a été constituée et inclut les Points focaux de la CMS, de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

11. De plus, l'ICU a élaboré un document intitulé « *Avantages, droits et obligations liés à la signature du MdE Rapaces* ». Il a été diffusé parmi les États non-signataires de l'aire de répartition en avril 2012.

12. Ces efforts ont produit des résultats encourageants avec des manifestations d'intérêt pour une future signature du MdE Rapaces de la part des 18 États de l'aire de répartition suivants : Bhoutan, Bulgarie, Croatie, Chypre, Inde, Iran, Israël, Liban, Libye, Niger, Tunisie, Arabie saoudite, Somalie, Soudan du Sud, Espagne, Suède, Suisse et Syrie.

Points de contact nationaux

13. Le paragraphe 10 du texte du MdE stipule que : « *Chaque signataire désignera un point de contact pour toutes les questions ayant trait à l'application du présent mémorandum d'entente et communiquera le nom et l'adresse de ce point de contact à l'Unité de coordination, celle-ci une fois établie* ».

14. L'ICU a élaboré et rédigé un document intitulé « *Mandat des Point focaux nationaux du MdE Rapaces* » qui a été diffusé pour commentaires aux Signataires en avril 2012. Des critiques constructives ont été émises par le Royaume-Uni et prises en compte dans la révision du document, devenu l'actuel « *Guide pour les Points de contact nationaux du MdE Rapaces* » (annexe I).

15. Dans le même temps, l'ICU a lancé un appel à tous les Signataires pour obtenir les coordonnées de leurs Points de contact nationaux, ainsi qu'une confirmation pour les Signataires ayant déjà identifié leur Point de contact et communiqué leurs coordonnées à l'ICU. Afin d'aider les Signataires, l'ICU a élaboré un formulaire standard de désignation des points de contact nationaux (annexe II) qui a été joint à cette communication.

16. Une liste provisoire des Points de contact nationaux désignés par les Signataires est présentée en annexe III du présent rapport. Elle comprend les coordonnées de 22 (sur 40) Signataires. Les Signataires ne figurant pas sur cette liste sont instamment priés de désigner un Point de contact national et de transmettre ses coordonnées dès qu'ils le pourront, grâce au formulaire de désignation.

17. La liste des Points de contact nationaux sera complétée et mise à jour par l'ICU, et sera publiée dans la section Ressources des pages internet du MdE Rapaces.

Communications

18. L'ICU a communiqué régulièrement avec les Signataires, les États non-Signataires de l'aire de répartition et d'autres acteurs intéressés, essentiellement par email. L'annexe IV présente la répartition détaillée des principales diffusions envoyées par l'ICU au cours des trois dernières années. Après une activité de communication modeste en 2009 et 2010, l'ICU a diffusé des documents et autre information à un rythme moyen d'une fois tous les quinze jours pendant les douze derniers mois. Ces données n'incluent pas les milliers de communications bilatérales avec les Signataires et autres acteurs au sujet du MdE Rapaces et de sa mise en œuvre.

19. L'ICU a participé à la conception d'une brochure en couleur de format A4 sur le Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi, et celle-ci a été mise en ligne³ et imprimée en septembre 2010. Elle présente les buts et objectifs du bureau ainsi que des chapitres distincts sur le MdE Rapaces et sur le MdE Dugongs.

20. En mai 2012, l'ICU a publié un livret bilingue (anglais et français) illustré en couleur sur le MdE Rapaces, sa mission et sa fonction. Des exemplaires ont été distribués lors de tous les événements qui ont suivi auxquels l'Administrateur de programme a participé.

21. Les pages internet du MdE (www.cms.int/species/raptors) sont hébergées au sein du site web de la Famille CMS. Durant l'année passée, elles ont été révisées et mises à jour régulièrement. Toutefois, aucun changement radical n'a été entrepris car l'ICU participe au projet de refonte complète du site web de la Famille CMS qui prendra effet en temps voulu.

22. Afin de renforcer la compréhension du MdE Rapaces et du Plan d'action associé au sein des États de l'aire de répartition, l'ICU a fait réaliser des traductions de courtoisie non-officielles en arabe et en russe du texte complet du MdE Rapaces. Celles-ci ont été publiées début 2012 et sont disponibles dans la section Ressources des pages web du MdE Rapaces. De même, des versions arabe et russe de la Résolution 10.28 sur le Faucon sacre ont été publiées par ICU afin de mobiliser un plus large soutien au Groupe de travail sur le Faucon sacre.

³ http://www.cms.int/publications/pdf/Abu_dhabi_brochure_sept2010.pdf

Représentation extérieure et promotion

23. Au cours des douze dernier mois, l'ICU a activement promu le MdE Rapaces dans un certain nombre de réunions et d'évènements, tels que :

- La 10^e Conférence des Parties à la CMS, Bergen, Norvège, novembre 2011 ;
- Le Festival international de la fauconnerie (International Festival of Falconry), Al Ain, EAU, décembre 2011 ;
- Le 7^e Symposium du réseau asiatique de recherche et de conservation en faveur des rapaces (Asian Raptor Research and Conservation Network - ARRCN), Ganhwa, Corée du Sud, janvier 2012 ;
- L'atelier EURAPMON, Murcie, Espagne, février 2012 ;
- La réunion du Comité de pilotage du projet PNUD/FEM/ BirdLife Migratory Soaring Birds (MSB) sur les oiseaux migrateurs planeurs, Amman, Jordanie, février 2012 ;
- Le sommet panafricain sur les vautours (Pan-African Vulture Summit), Parc national du Masai Mara, Kenya, avril 2012 ;
- La 5^e Réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), La Rochelle, France, mai 2012 ;
- La réunion des représentants d'EURING, Frankfort, Allemagne, août 2012 ;
- L'atelier de la CMS sur les oiseaux terrestres migrateurs en Afrique-Eurasie, Accra, Ghana, août 2012 ;
- L'atelier de planification stratégique du projet sur les oiseaux planeurs migrateurs (Migratory Soaring Birds Project), Djibouti City, Djibouti, octobre 2012 – l'Administrateur de programme n'a pas pu y assister en personne mais a soumis trois présentations qui ont été présentées en son nom par les organisateurs.

24. Pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2012 (13 mai), l'ICU a co-organisé avec la LPO-Aquitaine (Ligue pour la protection des oiseaux - partenaire BirdLife France) une journée très réussie d'observation de la migration à la Pointe du Grave dans l'ouest de la France. La météo était parfaite et près de 50 participants enthousiastes se sont rassemblés pour assister au passage de plus de dix mille oiseaux volant vers le nord et vers leurs zones de reproduction. Parmi eux se trouvaient près de 200 rapaces appartenant à 7 espèces.

25. La journée internationale de sensibilisation sur les vautours (International Vulture Awareness Day), le 1^{er} septembre de chaque année, a été établie en 2009 pour faire connaître à un large public la nécessité de protéger les vautours. En 2012, l'ICU a émis un communiqué de presse expliquant l'importance de ce groupe d'oiseaux et soulignant les services qu'ils rendent aux écosystèmes.

Plan de travail 2012-2013

27. Les plans de travail annuels de l'ICU s'étendent du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante, afin de coïncider avec les cycles de financement et de rapports établis par le PNUE et l'EAU dans leur accord financier. De ce fait, la 1^e Réunion des Signataires (MoS1) en décembre 2012 se situera environ à mi-parcours du plan de travail 2012-2013. Certaines initiatives de conservation clés pour lesquelles l'ICU est soit leader, soit activement impliquée, seront présentées au point 11 de l'ordre du jour.

28. Le plan de travail futur de l'ICU sera structuré par les résultats de la MoS1, et dépendra des décisions prises sur un certain nombre de points de l'ordre du jour pendant cette réunion. Toutefois, il est dès à présent possible d'identifier certaines activités principales qui continueront à demander de l'attention, notamment :

- Fonctionnement de l'**Unité de coordination** pour fournir un soutien efficient, efficace et opportun aux Signataires (et aux États non-Signataires de l'aire de répartition) pour promouvoir et assister la mise en œuvre du MdE Rapaces et du Plan d'action associé ;
- Soutien des Signataires dans l'élaboration de leurs **stratégies nationales ou régionales de conservation et gestion des rapaces**. En fonction des résultats de la MoS1 et de la disponibilité

des financements, l'Unité de coordination propose d'organiser un certain nombre d'ateliers régionaux (par ex. en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie) afin de renforcer les capacités techniques de développement de stratégies de conservation des rapaces ;

- Orientation du **Groupe de travail sur le Faucon sacré**, comprenant l'organisation de l'atelier des parties prenantes prévu pour mi-2013. L'objectif est de finaliser le Plan d'action mondial du Faucon sacré (SakerGAP) pour la fin de l'année 2013. En fonction des ressources disponibles, une mise en œuvre partielle de ce plan d'action pourrait commencer avant qu'il ne soit présenté à la 11^e Conférence des Parties à la CMS (COP11 de la CMS) en 2014 ;
- Initiation et mise en œuvre de **l'élaboration d'un Plan d'action international par espèce (ISSAP) pour le Faucon concolore**. En octobre 2012, l'ICU a publié un appel à candidature pour un coordinateur consultant qui coordonnerait l'élaboration du Plan d'action international du Faucon concolore. La date de clôture de l'appel à candidature était le 30 novembre 2012, avec l'objectif de sélectionner et recruter le consultant pour qu'il commence à travailler en février 2013 ;
- Supervision de l'actuel **Projet de renforcement des capacités de terrain concernant le Vautour pernoptère** dans le nord-est de l'Afrique, afin de garantir la production des principaux résultats du projet avant la fin 2013. Par ailleurs, la Bulgarian Society for the Protection of Birds (BSPB) a obtenu un financement européen Life+ pour l'élaboration d'un Plan d'action régional du Vautour pernoptère dans les Balkans. L'ICU recherche activement avec la BSPB les possibilités d'établir une approche partenariale pour élargir de manière substantielle le champ d'application du Plan d'action, comprenant l'accueil d'un atelier de spécialistes à la fin 2013 ou au début 2014 ;
- Contribution active au **Groupe de travail contre les empoisonnements** (Combating Poisoning Working Group - CPWG) dirigé par le Secrétariat CMS. La Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), Royaume-Uni, a été sélectionnée en tant que contractant. Dès qu'un coordinateur sera recruté, le travail commencera, en incluant la préparation d'un atelier plus tard en 2013 ;
- Progression d'une **Stratégie de mise en réseau et de financement** pour le Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi en lien avec le Secrétariat du MdE Dugong. Le travail commencé à la mi-2012 explore les possibilités de lever des fonds auprès de particuliers ou d'entreprises au Moyen-Orient, afin de soutenir des projets internationaux de conservation des rapaces et des dugongs. Des consultants ont été recrutés pour mener un projet pilote de courte durée à la fin 2012 et début 2013. Les progrès seront examinés à la fin du premier trimestre 2013, afin d'évaluer la viabilité de cette approche dans le futur ;
- Soutien administratif au **Groupe consultatif technique** (Technical Advisory Group - TAG), s'il est établi par les Signataires lors de la MoS1 (CMS/Raptors/MoS1/Doc.13.2) ;
- Maintien et développement des **pages web du MdE Rapaces** en tant que ressource clé pour une information pertinente et intéressante pour les États de l'aire de répartition. L'ICU est activement impliquée aux côtés du Secrétariat de la CMS dans la refonte complète du site web de la Famille CMS dans les deux à trois années à venir, en fonction des ressources disponibles ;
- Collaboration avec les organisateurs, les organisations concernées et les médias sur deux **Campagnes internationales de sensibilisation** – Journée mondiale des oiseaux migrateurs en mai (<http://www.worldmigratorybirdday.org>) et Journée internationale de sensibilisation sur les vautours (International Vulture Awareness Day) le 1^{er} septembre (www.vultureday.org).

Action requise :

La Réunion est invitée à :

- a) Prendre note du contenu du présent rapport et demander des éclaircissements, si nécessaire.

- b) Prier instamment les Signataires ne figurant pas à l'annexe III, de désigner un Point de contact national et fournir immédiatement ses coordonnées à l'Unité de coordination (conformément au paragraphe 10 du MdE Rapaces).
- c) Conseiller l'Unité de coordination sur toute activité supplémentaire justifiant d'être ajoutée au Plan de travail de l'année à venir, y compris l'allocation de ressources suffisantes pour mettre en œuvre ce travail.